

Les montgolfières se sont envolées

Les montgolfières ont pris hier soir leur premier envol dans le ciel d'Anjou. Des pilotes de 24 pays sont en compétition dans ce championnat d'Europe.



Sylvie Sourisseau et Régine Arriberouge ont inauguré le village Europe sous le regard de Catherine Deroche, sénatrice (à gauche) et de Roselyne Bienvenu, vice-présidente du Conseil régional.

Le président de la Fédération internationale d'aérostation, le Suédois John Grubbstrom, et Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance, ont, d'une même voix, « déclaré ouvert », hier mardi, le 20^e championnat d'Europe de montgolfières.

Un coup d'envoi officiel, après l'inauguration, au Marin, du village Europe dressé à l'occasion de cette manifestation. Brissac-Quincé n'en est pas en effet à son coup d'essai. Son château a servi d'écrin déjà, depuis 2003, à deux championnats de France et à un premier championnat d'Europe.

Quatre cents bénévoles se mobilisent

Quatre cents bénévoles se mobilisent à cette occasion. « Ici, explique-t-on, ce n'est pas une collectivité qui organise, mais une association, Arc-en-Ciel, et l'ensemble d'une communauté se charge bénévolement de la logistique, de l'hébergement et de la restauration. »

Une particularité que Sylvie Sourisseau a soulignée, à l'heure des discours. « La réussite d'un tel événement,

dit-elle, repose sur trois facteurs : la magie des montgolfières, une météo clémente, et l'engagement d'une armée de bénévoles. » « Faites nous rêver, » a-t-elle conclu à l'adresse des pilotes. Présidente d'Arc-en-Ciel, Régine Arriberouge, avait auparavant, souhaité que ce Championnat soit pour tous « une occasion de redécouvrir les

richesses de notre territoire et son patrimoine. » Un vœu partagé par les différents intervenants, Marc Schmitter, président de la Comcom Loire Layon Aubance, Roselyne Bienvenu, vice-présidente du Conseil régional, et Catherine Deroche, sénatrice pour qui « pareil événement est de nature à donner du sens à l'Europe ».

PRATIQUE

Village Europe. Au complexe sportif du Marin, ouvert chaque jour, jusqu'au 26, de 9 h à 19 h. Gratuit.

Animations dans le parc du château. Entrée par la Via Caluso. Ouverture des grilles à 18 h. Tarif : en semaine, 5 € ; le samedi, 7 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Marché du terroir. Place Georges-Clémenceau, samedi 26, de 16 h à 23 h. Exposition et vente de produits locaux. Restauration et buvettes.

Renseignements et réservations. À l'Office de tourisme Brissac Loire Aubance (tél. 02 41 91 21 50) et sur le village Europe, toute la journée. Vente de billets sur place, via Caluso, à partir de 17 h.

Circulation et stationnement. Interdits dans le bourg, de 16 h à 22 heures, jusqu'au vendredi 25, et samedi 26, de 10 h à une heure du matin. Les automobilistes venant d'Angers par la RN 748, de Saint-Rémy-la-Varenne, de Charcé-Saint-Ellier, du rond-point de Doué-la-Fontaine, ou de Vauchrézien seront dirigés vers les cinq parkings mis en place à cette occasion.

Riverains. Sur présentation d'un badge qui leur a été remis il y a quelques jours, ils pourront accéder aux emplacements réservés sur le parking du collège de l'Aubance ou sur la place du Général-de-Gaulle (accès libre sans badge).